



COMMUNIQUE DE L'INTERSYNDICALE EDUCATION

Dans l'éducation, l'alerte n'est pas que sanitaire !

Les organisations syndicales de l'éducation alertent la profession et l'opinion publique : la crise sanitaire et les aléas de sa gestion, improvisée et chaotique, ne doivent pas masquer les enjeux majeurs dans l'éducation.

- **Pour un plan d'urgence**

Pour la troisième année consécutive les moyens alloués aux élèves sont en diminution, et ne permettent pas d'absorber la hausse démographique. Les conditions de scolarité des élèves se dégradent, les classes sont surchargées, les locaux étroits, les moyens pour les suivre et les accompagner dans leur scolarité insuffisants. Nos élèves manquent d'enseignants, de CPE, de Psychologues de l'éducation nationale, de surveillants, d'AESH !

Pour répondre aux conséquences de l'école à distance et du confinement, le ministre saupoudre d'heures supplémentaires, sans aucun plan volontariste et concerté pour identifier et résorber les difficultés scolaires sur le long terme.

L'intersyndicale a porté au mois de juin un plan d'urgence pour les Bouches du Rhône qui reste entièrement d'actualité.

- **Réforme du baccalauréat et du lycée**

La réforme du baccalauréat et du lycée arrive en terminale, et avec elle l'explosion du groupe classe et de l'équipe pédagogique, l'impossibilité d'assurer un suivi régulier des élèves. Alors que nos lycéens n'ont eu avec l'école qu'un rapport lointain depuis 6 mois, ils seront évalués dans quelques mois, dès janvier pour les Première, dès mars pour les Terminale, dans des épreuves devenues pour partie locales, n'assurant plus l'égale valeur du baccalauréat sur tout le territoire.

- **Dans les écoles**

La poursuite des dédoublements en grande section REP+ se fait sans les moyens nécessaires. Par ailleurs, de trop nombreuses classes restent surchargées (30 – 31 élèves), y compris en Education Prioritaire. Cette année encore, entre 15 et 20 postes de psychologues de l'Education Nationale sont non pourvus dans le premier degré, et 15 postes ont été perdus au concours malgré le recrutement de la totalité de la liste complémentaire du CRPE. En relation directe avec la crise sanitaire, la crise du remplacement se fait sentir dès la rentrée. Au final, le département des Bouches-du-Rhône est déjà déficitaire, et la situation ne fera que s'aggraver lors de la période hivernale. Dans ce contexte, la liste complémentaire doit être ré abondée afin, au minimum, de pourvoir la totalité des postes au concours, et le recrutement de psychologues effectué pour toutes les vacances de postes.

La seule réponse pédagogique du ministère à l'arrêt des apprentissages l'an dernier est le maintien à l'identique des évaluations nationales en CP et CE1. Ces évaluations, déjà fortement décriées les années précédentes, sont hors sol cette année. Nous demandons leur annulation.

En matière d'inclusion scolaire, la désertion de l'Inspection d'Académie laisse en souffrance élèves, personnels AESH, directeurs et enseignants. Pas de remontées des besoins, pas

d'administration des moyens : en cette rentrée, la généralisation des PIAL est un fiasco. Nous réclamons pour les usagers et les personnels les moyens indispensables à la scolarisation des enfants handicapés et/ou victimes de troubles.

- **Education prioritaire**

La réforme de l'éducation prioritaire, a pris du retard mais elle est annoncée pour cet automne. Dans notre académie les enjeux sont majeurs. Il ne serait pas acceptable que la carte des établissements REP et REP+ soit encore resserrée, ni que les collèges REP soient exclus comme le suggère le rapport Azéma-Mathiot.

Au contraire, il faut élargir la carte, en finir avec l'éducation prioritaire à deux vitesses et se donner enfin les moyens de résorber les inégalités et de lutter contre la grande pauvreté et l'échec scolaire. Les personnels doivent conserver l'indemnité et les compensations de carrière. Ceux qui ont été placés dans le cadre de la clause de sauvegarde en 2016 voient le dispositif arriver à échéance le 31 août alors que la nouvelle réforme n'est qu'esquissée. Il serait inacceptable que la clause de sauvegarde ne soit pas prolongée jusqu'à la mise en place de la nouvelle réforme, les personnels ne pouvant pâtir d'un retard pris dans l'élaboration de la réglementation.

Les AED et AESH affectés en éducation prioritaire doivent aussi bénéficier de l'indemnité.

Le mouvement des lycées ZEP en 2016-2017 a su marquer les esprits. Nous serons particulièrement attentifs au devenir des LGT et LP aujourd'hui classés en éducation accompagnée. Nous demandons leur intégration à la carte nationale de l'éducation prioritaire avec maintien des indemnités et compensations de carrière.

- **Opacité, erreurs et injustices dans la gestion des personnels**

La Loi de transformation de la fonction publique a supprimé le contrôle des opérations de mutations et de promotions des personnels. Organisant le désordre et l'opacité, son application engendre des injustices préjudiciables à la cohésion des personnels et à la confiance envers l'institution. Nous demandons l'abrogation de cette loi et le retour de la clarté, de la rigueur et du contrôle dans la gestion des personnels.

Les annonces médiatiques sur un Grenelle des professeurs sont loin de répondre aux attentes et aux besoins. Les métiers de l'enseignement doivent être revalorisés sans contrepartie sur le temps de travail et les missions contrairement aux intentions du ministre.

- **Contexte sanitaire**

La rentrée scolaire 2020 s'est déroulée dans un contexte sanitaire dégradé et particulièrement inquiétant dans notre département. Le Ministère a tardé à prendre la mesure de la situation et à communiquer un protocole sanitaire qui avait besoin d'être mis à jour et renforcé. Il était crucial que les élèves puissent retrouver le chemin des écoles, collèges et lycées et renouer ainsi avec une vie éducative. Nous demandons la clarté et la transparence dans les décisions prises concernant les fermetures de classe ou d'établissement, que des mesures soient prises pour protéger les personnels vulnérables, que les moyens humains et matériels soient à la hauteur des enjeux afin qu'une véritable prévention des risques puisse être mise en œuvre.

La crise économique qui s'annonce suite à la crise sanitaire nécessite que les moyens soient donnés à l'éducation pour faire réussir et former tous les jeunes, pour les protéger des aléas du marché du travail, lutter contre les inégalités et redonner de l'espoir. L'intersyndicale reste vigilante et alerte les personnels sur l'ensemble de ces sujets afin d'imposer que d'autres décisions soient prises aux niveaux national et académique.

L'intersyndicale appelle à faire du 17 septembre une première journée d'action dans l'éducation et invite la profession à rester informée et à débattre dans les heures d'informations syndicales et les AG pour construire la mobilisation.

**Manifestation jeudi 17 septembre
10h30 – Porte d'Aix - Marseille**